

Procédures pouvant être engagées à l'occasion de stationnement non autorisé de Gens Du Voyage.

	Implications possibles	Quand l'utiliser ?	Qui doit faire les démarches ?	Astreinte financière	Avantages / Inconvénients	Coût estimé de la démarche
Ordonnance de référé (TGI)	Expulsion des caravanes	Stationnement en dehors des espaces autorisés sur un territoire	Le propriétaire du terrain (public ou privé)	Possible	Environ 1 semaine.	800 à 1500€
Référé mesure utile (TA)	Expulsion de caravanes	Stationnement non autorisé sur une aire d'accueil	La collectivité compétente (com ou com com)	Possible	3 semaines à un mois (si situation non urgente)	800 à 1500 €
Procédure de mise en demeure et d'évacuation forcée des occupants illicites	Expulsion des caravanes	Stationnement en dehors des espaces autorisés sur un territoire (pour les collectivités en conformité avec le schéma) + Troubles avérés à la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publique, causés par le stationnement	Le maire transmet la demande ainsi que tous les éléments attestant du trouble directement au Préfet.	Non	Délai rapide (24 heures). Ce sont les personnes expulsées qui peuvent contester la procédure et saisir le Président du TA Procédure réservée aux collectivités. Procédure ne pouvant être mise en œuvre pour des terrains privés	gratuite -
Article 53 de la Loi de sécurité Intérieure	Amende de 3750 euros maximum, peine d'emprisonnement avec sursis.	Stationnement en dehors des espaces autorisés d'une collectivité en conformité avec le schéma. Stationnement sur un terrain privé sans l'accord du propriétaire	Le propriétaire du terrain doit déposer plainte auprès des forces de l'ordre.	Non	La condamnation intervient plusieurs semaines après que le stationnement ait eu lieu. Les peines encourues sont très lourdes.	gratuite -